

PROGRAMME DE RECYCLAGE SSIAP2 DUREE : 14 HEURES

INTITULÉ DE LA FORMATION

Recyclage du Chef d'Equipe de Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes de niveau 2

OBJECTIF DE FORMATION

La formation de **Recyclage SSIAP 2** a pour objectif de permettre aux stagiaires de Maintenir, d'actualiser et de renforcer les compétences nécessaires pour assurer la **prévention des incendies, la sécurité des personnes et la protection des biens** dans les **ERP (Établissements Recevant du Public)** et **IGH (Immeubles de Grande Hauteur)**.

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Mettre à niveau ses connaissances fondamentales en sécurité incendie conformément à la réglementation en vigueur.
- Mettre à jour ses connaissances relatives à l'évolution de la réglementation en matière de prévention ;
- Maintenir et renforcer ses compétences dans l'animation d'une séance de formation destinée au personnel ou aux agents de sécurité.
- Renforcer ses compétences opérationnelles face à un sinistre, tout en garantissant sa propre sécurité ainsi que celle des autres.
- Savoir réagir efficacement dans la gestion d'un poste central de sécurité (PCS) en situation de crise.
- Accueillir et encadrer les nouveaux agents conformément aux missions d'encadrement du SSIAP 2.
- Assurer la gestion d'une situation de crise en coordonnant les équipes et en appliquant les procédures de sécurité incendie.

SECTEURS D'ACTIVITES

Le **SSIAP2** exerce ses missions au sein de sociétés de sécurité privée (entreprises prestataires répondant à des besoins chez des donneur ordre).

Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement :

- Immeubles de Grande Hauteur (**IGH**)
- Immeuble de très Grande Hauteur (**ITGH**)
- Etablissement recevant du Public (**ERP**) : Grand rassemblement, manifestations culturelles, Hôtels, Sites hospitaliers, Centres commerciaux, Aéroports, gares et transports, etc...
- Etablissement Recevant des Travailleurs (**ERT**) : Sites industriels ou tertiaires, etc.

PUBLIC VISE

- Titulaire d'un diplôme SSIAP2, d'une équivalence ou des diplômes « ERP » et « IGH » niveaux 2 « ou des décisions de reconnaissance de qualification professionnelle délivrées par le ministre de l'intérieur en application des articles 3-1 à 3-3 ».
- Qualification de secourisme en cours de validité ou nous contacté pour un **MAC SST**
- **NB** : Être titulaire du bac professionnel spécialité " sécurité prévention " et avoir exercé l'emploi d'agent de sécurité pendant 1 607 heures durant les vingt-quatre derniers mois ou être titulaire du brevet professionnel d'agent technique de prévention et de sécurité et avoir exercé l'emploi d'agent de sécurité pendant 1 607 heures durant les vingt-quatre derniers mois (**le Diplôme SSIAP2 sera détenu par équivalence au vu de l'attestation recyclage, d'un certificat médical de moins de 3 mois et d'une attestation de secourisme (SST, PSC1 ou PSE1 en cours de validité).**

PRE-REQUIS

- Titulaire des diplômes S.S.I.A.P2., d'une équivalence ou des diplômes "ERP" et "IGH" niveaux 2 expiré
- Qualification de secourisme en cours de validité
- Certificat médical de moins de 3 mois pour le personnel n'exerçant pas une fonction dans un service de sécurité incendie. Pour plus d'informations concernant les modalités et le modèle attendu, merci de contacter notre centre de formation.

- Les personnes titulaires du diplôme SSIAP2 ayant dépassé la date limite de recyclage ou ne pouvant justifier d'au moins 1 607 heures de chef d'équipe durant les trente-six derniers mois, doivent se soumettre à une remise à niveau pour accéder à l'emploi (annexe V).

DUREE DE LA FORMATION

14 heures

EFFECTIF MAXIMUM :

15 Stagiaires

PROGRAMME DE LA FORMATION

3^{ème} Partie : RECYCLAGE DU CHEF D'EQUIPE DE SECURITE INCENDIE		14 h 00
<u>SEQUENCE 1</u>	PREVENTION	4 h 00
Thème	Evolution de la réglementation en matière de prévention et d'accessibilité	
Contenu	Evolution de la réglementation (nouveaux textes, ...) Accessibilité du public	3 h 00
Matériels et documentation recommandés	Arrêtés : 2 mai 2005 modifié - 25 juin 1980 modifié - 22 juin 1990 modifié - 18 octobre 1977 modifié - ...	
Remarque	Cette séquence devra être mise à profit pour mettre l'accent sur l'évolution de la réglementation et du métier de chef d'équipe de sécurité incendie et présenter leurs retours d'expériences. Cette séquence sera clôturée par un examen « blanc ».	1 h 00 QCM « blanc »

<u>SEQUENCE 2</u>	MOYENS DE SECOURS	2 h 00
Thème	Evolution de la réglementation en matière de moyens de secours	
Contenu	Agents extincteurs et moyens d'extinction SSI	2 h 00
Matériels et documentation recommandés	SSI Moyens de secours	
Remarque	Cette séquence devra être mise à profit pour présenter l'évolution des moyens de secours (matériels, méthodologie, ...)	

<u>SEQUENCE 3</u>	GESTION DU PC SECURITE	3 h 00
Thème	Gestion du PC en situation de crise	
Contenu	Gestion d'une alarme, d'une alerte et réception des secours. Gestion d'une évacuation, Compte-rendu à la hiérarchie	3 h 00
Matériels et documentation recommandés	SSI Moyens mobiles de communication	
Remarque		

Institut de Formation Professionnelle en Sécurité (I.F.P.S.) SAS

<u>SEQUENCE 4</u>	ORGANISATION D'UNE SEANCE DE FORMATION	2 h 00
Thème	Formation des agents de l'équipe	
Contenu	Les méthodes pédagogiques : Pratique de l'animation. Déroulement chronologique d'une séance.	2 h 00
Application	Analyse de la pratique pédagogique des participants	

<u>SEQUENCE 5</u>	L'EQUIPE DE SECURITE INCENDIE	3 h 00
Thème	Organisation, fonctionnement et gestion de conflits de l'équipe de sécurité	
Contenu	Organiser l'accueil d'un nouvel agent Motiver son équipe et organiser des exercices quotidiens Gérer les conflits Gestion des documents administratifs	3 h 00
Application	Analyse de la pratique pédagogique des participants	
Remarques	Cette séquence devra être mise à profit pour compléter la formation sur la gestion des conflits	

METHODES PEDAGOGIQUES ADAPTEES A LA FORMATION

METHODES THEORIQUES :

Ces méthodes visent à transmettre les connaissances indispensables pour comprendre le rôle et les responsabilités d'un Chef d'équipe SSIAP2 :

- Études de cas concrets
- Exercices pratiques d'une simulation d'une gestion de crise
- Manipulation du système de sécurité incendie
- Gérer des situations conflictuelles au travers de mises en situation adaptées aux missions d'encadrement du SSIAP 2.

MOYENS PEDAGOGIQUES HUMAINS

Nos intervenants (formateurs) sont qualifiés :

- D'un Diplôme SSIAP 3 et disposent des compétences en sécurité incendie à jour dans leur Recyclage et Remise à niveau
- Des Professionnels expérimentés en sécurité incendie, ERP et IGH en fonction
- Nos Intervenants sont spécialisés (secourisme, prévention incendie).

MODALITE DE SUIVI DU PROGRAMME ET APPRECIATION DU RESULTAT

- Fiche de présence signée par le formateur et les apprenants chaque jour
- Mise en place **d'un déroulé pédagogique détaillé de la formation**, daté et signé par le formateur garantissant la traçabilité des actions de formation.
- Délivrance **d'une attestation de fin de formation**, mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action, ainsi que les compétences acquises par le stagiaire.
- Mise en place **d'un questionnaire de satisfaction individuel**, renseigné par chaque stagiaire en fin de formation, permettant d'évaluer la qualité de l'action de formation et d'engager une démarche d'amélioration continue.
- Délivrance **d'un certificat de réalisation**, attestant de l'exécution de l'action de formation, conformément aux exigences réglementaires en vigueur (France travail ou société)

Délivrance **d'une attestation de Recyclage SSIAP 2** en fin de formation, valable 3 ans conformément à la réglementation en vigueur.

Institut de Formation Professionnelle en Sécurité (I.F.P.S.) SAS

ÉVALUATIONS FORMATIVES

- Évaluation formative réalisée durant la remise à niveau SSIAP 2 afin de vérifier l'actualisation des connaissances théoriques et pratiques du stagiaire
- Cette séquence sera clôturée par un examen « blanc »

MODALITES D'EVALUATION CERTIFICATIVE

Sans objet

LE TYPES D'EMPLOIS ACCESSIBLES SONT LES SUIVANTS :

- Chef d'équipe sécurité incendie, responsable d'équipe dans les établissements recevant du public (ERP) et des immeubles de grandes Hauteurs (IGH)
- Agent de sécurité incendie (SSIAP1)

FICHE(S) ROME DE RATTACHEMENT

- Sécurité et surveillance privées **K2503**

MOYENS TECHNIQUES

Salle de formation

- Salle équipée pouvant accueillir les stagiaires
- Ordinateur et vidéoprojecteur
- Tableau blanc ou paperboard
- Supports pédagogiques (diaporama, livrets stagiaires)

Matériel de sécurité incendie

Pour les démonstrations et exercices pratiques :

- Poste centrale de sécurité équipé
- Extincteurs auxiliaire et permanente en coupe pédagogiques (eau, CO₂, poudre)
- Robinets d'incendie armés (RIA) alimenté a eau
- Système de sécurité incendie (SSI) catégorie A équipé de voyants et d'alarme avec temporisation
 - * Détecteurs automatiques d'incendie (DAI)
 - * Déclencheurs manuels (DM)
 - *Dispositif Actionné de sécurité DAS (Porte coupe-feu, Clapet Coupe-Feu et Volet désenfumage) équipé de son système de déclenchement

- QUIZBOX d'entraînement pour le QCM

- Interphone

- Générateur de Fumé non toxique

Matériel pour exercices pratiques

- Radio, téléphone urbain et ligne Directe (factice) d'intervention
- Plan d'évacuation et plans d'intervention
- Différents documents (Permis de feu, classeurs de consigne, Registre de sécurité, Registre de badge, Registre de clés...)
- Matériel de secourisme conformes au code du travail

MODALITES DE FINANCEMENT (Nous contacter)

Plusieurs dispositifs de financement peuvent être mobilisés selon la situation du candidat : financement personnel, France Travail, prise en charge par l'entreprise ou utilisation du Compte Personnel de Formation (CPF).

- Téléphone : +33 7 66 32 45 44 /

Institut de Formation Professionnelle en Sécurité (I.F.P.S.) SAS

- Site web : <https://www.ifps-formation.fr>
- Email : contact@ifps-formation.fr

LIEU DE FORMATION

Adresse IFPS Formation : 10 avenue Réaumur – 92140 CLAMART France Ste ACMO PARC

ACCES

En transport en commun

Depuis Paris (ex. Porte de Châtillon – 14^e arr.)

- Prendre le **Métro ligne 13** direction **Châtillon – Montrouge**
- Descendre à la station **Châtillon – Montrouge**
- Prendre le **Tramway T6** direction **Viroflay-Rive Droite**
- Descendre à l'arrêt **Soleil Levant / Mail de la Plaine**
- Marcher **5 minutes** jusqu'au **10 avenue Réaumur**

Depuis Clamart centre

- Bus 194 ou 195 → arrêt **Soleil Levant / Avenue Réaumur**
- À pied : environ **5 minutes** jusqu'au centre



ACCESSIBILITE

- Référent Handicap : **Monsieur Azie EUSTACHE**, téléphone : 07 61 73 20 10
- Les conditions d'accueil et d'accès du public en situation de handicaps sont respectées (Physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques).
- Le personnel IFPS en contact avec le public est sensibilisé à l'accueil et à l'accompagnement de ces personnes.
- Un référent pour les personnes en situation de handicap est déclaré sur le registre d'accessibilité disponible à tout public.